Histoire du naufrage du quartier

La commune de Montpellier était lancée dans une urbanisation sauvage, le principe adopté est la concentration verticale de l'habitat. Figuerolles est un des deux faubourgs de la ville :

- au nord-est le faubourg Boutonnet a été l'objet de toutes les attentions et de rénovations de ses maisons,
- au sud-ouest le faubourg Figuerolles a été un peu négligé !

Depuis longtemps, le quartier a mauvaise presse. La rue du Faubourg Figuerolles qui part de la place Salengro était une rue animée et très commerçante. Elle s'est peu à peu désertifiée. Il n'y a pratiquement plus d'artisans, rares sont les boutiques.

Autrefois, il y avait la voie était continue entre la place Salengro et la route de Lavérune. Maintenant, la rue de Figuerolles est tronçonnée au croisement avec celle de Bouschet de Bernard. Le tronçon de la place Salengro à Bouschet de Bernard est un chantier abandonné, une chaussée éventrée. La circulation des piétons y est dangereuse.

Le tronçon rénové entre Bouschet de Bernard et rue de Claret a vu la circulation restreinte à une seule voie vers la route de Lavérune. Une voie dans laquelle le bus venant de Bouschet de Bernard peine à s'engager. Le stationnement a été diminué considérablement. La voie vers Salengro est devenue une double voie cyclable. Bravo direz-vous ? Les cyclistes allant vers Lavérune-Gély arrivant au carrefour de la rue de Claret se trouvent nez-à-nez avec le bus obligé de tourner arrivant de la direction Lavérune et les autos qui le suivent. A quand un accident de deux-roues mortel ? Où est passé le psychopathe qui a imaginé un tel piège ?

Les voitures et le bus obligés de tourner vers la rue de Claret tournent avec le bus rue Antérrieu qui est devenue TRES frequentée. Le poids du bus dégrade vite la chaussée !

La rue Lafeuillade s'est agrémentée d'un superbe immeuble en béton a façade de clapier (cage à lapins). Le trottoir, étroit, décroche avec celui de l'extrémité de la rue. Là aussi, on n'a pas mesuré l'étroitesse des trottoirs : 1,18 m (118 cm) ! *And so on* …

Le Poufre de Figuerolles
Observateur

Un référendun 5G

Inadmissible

A 3 mètres d'un balcon du 3e étage côté sud de notre immeuble

: 2 antennes.

Jeudi 9 octobre 2020 à 11h00, une conférence de presse a eu lieu au 47 rue Lafeuillade à Montpellier, au pied des antennes de la société Bouygues installées sur la terrasse de l'immeuble de 3 étages du 11 rue Lafeuillade. Cette conférence de presse a été retransmise sur les écrans de télévision par FR3 Occitanie émission locale 19/20.

Elle a eu lieu à l'intiative de Madame Maud Bodkin, conseillère départementale du 5e canton de Montpellier, associée à notre Comité de quartier Figuerolles Autrement.

Les journalistes ont pu accéder au 5e étage, au logement de Lucienne B., personne âgée maintenue à domicile. Ils ont ou apprécier la réalité de l'exposition potentielle aux ondes émises par ces antennes situées à 5,20 m de sa fenêtre.

Des membres de l'association représentant des résidences voisine étaient présents et on pu s'exprimer.

Nous tenons aussi à remercier l'association Robin des Toits, le quotidien Midi-Libre, l'hebdomadaire l'Agglorieuse et tous ceux qui ont apporté leur concours à la réussite de cette conférénce. Nous lançons une pétition pour un référendum d'intitiative populaire adressée à Monsieur le Maire Michaël Delafosse. **Cliquez sur ce lien**.

Pour le bureau
le Porte-Parole Raymond GIMILIO

Un cadre de vie dégradé

Nous subissons depuis plusieurs années une dégradation du cadre de vie au sein du quartier de Figuerolles : des travaux

de voirie interminables, une circulation de plus en plus difficile, des trajets d'autobus éloignés, la démultiplication des constructions immobilières d'envergue sans contrepartie verte, la pose d'antennes GSM sans préavis à quoi s'ajoutent une intensification du commerce et de la consommation de drogue à la vue et au su de tous, des rodéos nocturnes, des incivilités, etc.

Face à autant de nuisances, il est devenu impératif de se mobiliser collectivement si l'on souhaite infléchir les décisions de pouvoirs publics et reprendre en main le destin de notre quartier.
Cette idée a rencontré un écho favorable auprès de nombreuses personnes. Ainsi soutenus nous :
• sommes intervenus auprès des services de la voirie.
• avons contacté par courrier postal le nouveau maire pour demander un moratoire sur les installations d'antennes GSM.
• avons regroupé de nombreuses demandes de mesures de puissance d'émission a`l'Agence Nationale des Fréquences.
• préparons une demande d'audience au Maire.
• avons créé un « Comité de quartier Figuerolles Autrement » doté d'un statut d'association Loi 1901 (voir verso) dont les postes sont a` pourvoir au sein du Bureau et du Conseil d'Administration (vice-présidents, secrétaire, conseillers, etc).

Nous proposons aux habitants du quartier, associations, commerçants, etc. de nous rejoindre en devenant adhérent : il suffit de signer ce bulletin et de verser une cotisation de 5 €. Un Conseil d'administration provisoire a été mis en place et une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans les trois mois nous réunira et rendra compte de son action. Ce sera notre association, pour défendre, tous ensemble la qualité de vie de notre quartier.